

JUDO CLUB DE SAONE



Jours et heures d'entraînement

(Voir lieu de pratique au dos de la plaquette)

Baby judo (2021/2020) : Mardi de 17h15 à 18h

Mini-poussins (2019/2018) : Mardi de 18h à 19h

Poussins (2017/2016) : Mardi de 18h à 19h

Benjamins (2015/2014) Minimes (2013/2012) :
Mardi de 19h à 20h30

Cadets (2011/2010/2009) Juniors (2008/2007/2006 et Adultes (avant 2006) : Mardi de 19h à 20h30

Cours supplémentaires possibles

Au Dojo Franc-Comtois
4, rue des Chalets 25000 BESANCON

Mini-poussins/Poussins :

Samedi matin

Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors :

Lundi – Mercredi - Vendredi

Reprise des activités

Mardi 16 septembre 2025

Professeur

JUDO

Cours du Mardi

Professeur référent :

COURTEAUX David



Les tournois

Plusieurs tournois sont proposés aux enfants tout au long de l'année sportive. Les inscriptions se font par le biais du professeur.

Les déplacements sont à votre charge, il est dans l'esprit du club de covoiturer afin de permettre à tous d'y participer.

Le jour de l'inscription il est nécessaire d'apporter :

- La fiche d'inscription pré remplie (donnée le jour de la remise des ceintures), ou à retirer au club.

- **Pour les mineurs**, il faudra remplir le « questionnaire sportif de bonne santé ».

Il n'est plus nécessaire de faire un certificat médical – sauf si vous répondez « OUI » à une des questions posées !

- **Pour les Majeurs** déjà adhérents en 2023/2024 ou 2025/2025, il faudra remplir le « questionnaire sportif de bonne santé ».

Il n'est plus nécessaire de faire un certificat médical – sauf si vous répondez « OUI » à une des questions posées !

- **Pour les Majeurs nouveaux adhérents**, il vous faudra fournir un certificat médical avec la mention : « Apte à la pratique du Judo y compris en compétition ».

Pour celles et ceux qui ont un passeport Judo penser à le faire tamponner par votre médecin).



Adhésion au club

Le règlement de la cotisation se fera en début de saison soit en 1 fois ou en 3 fois en chèque. (A l'ordre du Judo club du marais)

Pour 1 personne :

En 1 règlement

A l'inscription licence FF Judo : 46 €

Début Octobre : 141€

En 3 règlements

A l'inscription licence FF Judo : 46 €

Début Octobre : 47€

Début Novembre : 47€

Début Décembre : 47€

Pour 2 personnes :

En 1 règlement

A l'inscription licence FF Judo : 1 licence par pers.

Début novembre : 252€

En 3 règlements

A l'inscription licence FF Judo : 1 licence par pers.

Début Octobre : 84€

Début Novembre : 84€

Début Décembre : 84€

A partir de 3 inscriptions voir avec le bureau.

Chèque ANCV accepté



La première séance sert à découvrir l'activité et la répartition des différents groupes*.

(*Répartition des enfants suivant le niveau et l'âge, effectuée par le professeur).



L'hygiène



L'hygiène sur un tatami concerne tous les judokas des plus jeunes aux plus âgés.

- C'est avoir les ongles propres et coupés avant chaque cours et compétition.
- C'est avoir un corps propre.
- C'est aller des vestiaires au DOJO en claquettes ou tong (ZORI).
- Ne pas avoir de chewing-gum.
- C'est enlever tous ses bijoux (Montre, bracelet, boucles d'oreilles, collier).
- C'est avoir sa bouteille d'eau avec son nom.

Code Moral



JUDO

Contacts :

Professeur référent :

David COURTEAUX (JUDO)

☎ : 06 95 40 33 64

Président et responsable du Judo Club de Saône :

Franck GROSSIORD

☎ : 06 51 59 89 88

Site internet : dojofcsaone.wixsite.com

Adresse mail : dojofc.saone@gmail.com

Lieu de pratique : Gymnase de Saône

Club pilote du Judo club de Saône :

Dojo Franc-Comtois Judo

4, rue des Chalets 25000 BESANCON

dojo-franc-comtois.com